

Témoins

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 248

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1027958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pas d'argent, pas de Suisses

Dans le « Journal politique » que l'écrivain et pasteur bernois Kurt Marti vient de faire paraître sous le titre de *Zum Beispiel Bern* — Par exemple Berne (Luchterhand, Darmstadt 1973), je lis ces lignes en date du 22 mai 1972, lundi de Pentecôte :

« Soleil. Föhn. Finale de la Coupe au stade du Wankdorf. Vingt mille supporters bâlois font leur entrée dans le stade, avec des drapeaux, des trompettes, des chants, des costumes bleus et rouges et des fanions. Pourtant, le soleil et la chaleur ne sont pas favorables aux Bâlois¹ : le FC Zurich bat le FC Bâle par 1 à 0. La victoire aurait pu être encore plus nette. A la fin du match, les Bâlois se retirent aux sons de la « Gugge-Muusig² », qui joue la marche funèbre de Chopin accompagnée de roulements de tambour assourdis. » Par devant 45 000 spectateurs et 4 conseillers fédéraux sur la tribune d'honneur, l'aïlier du FC

1 « Le soleil et la chaleur ne sont pas un Karli-Wetter » — du nom de Karl Odermatt, le capitaine du FC Bâle !

2 Fanfare du carnaval bâlois.

Zurich, l'international Daniel Jeandupeux, a marqué le but de la victoire. Quelque temps plus tôt, il avait été condamné par un tribunal militaire pour refus de servir — à vrai dire à une peine légère et avec sursis. Jeandupeux avait bien accompli son école de recrues, mais ensuite, il avait refusé un ordre de marche pour une école de sous-officiers. Comme il promettait d'obéir à un nouvel ordre de marche, il a trouvé des juges indulgents. A quoi s'ajoutait le fait que les raisons de son refus n'étaient ni religieuses, ni morales, ni politiques, mais bien financières : Jeandupeux faisait valoir la perte financière qu'une nouvelle période de service de presque cinq mois représentait pour lui, joueur semi-professionnel. Et bien sûr, au contraire de raisons idéologiques, un tel mobile est honorable et au-dessus de tout soupçon. Ce sont les idées qui sont subversives, pas l'argent.

« L'esprit est un fauteur de troubles ; l'argent cimente la société existante, écrit Jakob Burckhardt. »

Et Kurt Marti, qui a défendu lui-même un objet de conscience « politique » sait ce dont il parle...

Cependant, qu'en pensez-vous ?

J. C.

participants au débat ne trouvent pas de solution de compromis et restent sur leurs positions.

— Berne et Zurich, qui ont été constamment représentés au Conseil fédéral depuis 1848, ont été pourtant sous-représentés si l'on estime qu'il devrait y avoir une représentation correspondant à la population. Ce sont les résultats d'une analyse de Felix E. Zürcher, publiée par la « Neue Zürcher Zeitung » (509). Fantaisiste ? En tout cas, l'auteur publie d'autres données intéressantes.

Le total des années/conseillers fédéraux est de 875. Deux cantons ont eu des conseillers fédéraux pendant 125 ans (Berne et Zurich), Vaud en a eu pendant 115 ans et demi, l'Argovie pendant 74 ans et demi, le Tessin pendant 67 ans et Saint-Gall pendant 54 ans. Tous les autres cantons en ont eu pendant moins de 50 ans, 5 cantons n'en ayant pas eu du tout.

— Le magazine politique d'extrême gauche « Focus-Agitation » a publié son premier numéro après la fusion. Attendons la suite de l'expérience.

— Dans le supplément hebdomadaire de la « National Zeitung », deux textes qui font suite à des études publiées la semaine passée : un article de Jean Améry sur la qualité de la vie, et une revue de la presse italienne.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Témoins

« TW » (256) publie deux témoignages sur notre temps. Celui de M. Klaus Schädelin, tout d'abord, un ancien membre de l'exécutif de la Ville fédérale, qui vient de quitter son poste pour raisons de santé. On voit comment cet homme, fils, petit-fils et arrière petit-fils de pasteur, s'est débarrassé de la « marque familiale et ecclésiastique » pour se lancer dans la politique (avec à la clef de ce « virage », une élection à la municipalité sur la proposition d'un petit parti) ; au passage une note de Klaus Schädelin regrettant d'avoir été

porté sur une liste commune des partis bourgeois lors de sa réélection de 1971. L'autre témoignage, celui, donné dans une « cave » bernoise, du député biennois Ernst Stauffer qui a combattu du côté gouvernemental pendant la guerre d'Espagne de 1936. Le compte rendu de « TW » explique cette réaction de centaines de jeunes Suisses, chômeurs au sortir de l'apprentissage et désireux de lutter contre l'aide apportée par les fascistes et les nazis à la rebellion des militaires espagnols. — Dans « Die Weltwoche » (44), un débat entre le conseiller national socialiste « Toni » Muheim, auteur d'une motion pour la suppression de la justice militaire en temps de paix, et M. Kurt Hauri, chargé de cours sur le droit pénal militaire à l'Université de Zurich. Evidemment, les

VAUD

Elections communales

Sans chauvinisme partisan, il faut souhaiter que les élections permettent la constitution dans quelques villes importantes du canton de municipalités où la gauche détienne la majorité.

Il est souhaitable que la gauche ait l'occasion de faire ses preuves, de démontrer son imagination et son sens de la gestion.

Pour une politique expérimentale !

On sait la signification qu'a eue en France la possibilité d'une gestion socialiste à Grenoble. Des municipalités de gauche dans le canton auraient, à cette échelle, le même retentissement et la même portée.